

**Affichage : le 12/08/2019**

**COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS**

**Réunion par mailing du 09/08/19**

Sous la responsabilité de M D Hary, Président.

Ont participé : MM JC Dagbert, F Petit, C Fournier, J Wimez, G Flouret, F Poret.

Comme indiqué dans le PV de la commission de gestion des compétitions du 30/07/19, ci-dessous deux tableaux récapitulatifs des problèmes de classement des installations relevés à ce jour.

Pour les désignations des villes de Le Portel, Boulogne/Mer et Calais, cela sera suivi week-end par week-end.

La commission précise qu'il ne peut y avoir qu'une dérogation accordée pour le même terrain.

**Rétrogradation en juin 2020**

<b>club</b>	<b>niveau équipe</b>	<b>Obligation terrain</b>	<b>Classement terrain actuel</b>	<b>Dérogation accordée</b>	<b>remarques</b>
Nordausques A	D2	5	6	fin 19/20	
Nortkerque C	D5	6	F11		changement d'installation à faire
St Quentin Blessy C	D5	6	F11		changement d'installation à faire
Enquin Mines C	D5	6	F11		était à ce niveau lors du changement des obligations
Coulomby A	D5	6	F11		travaux effectués ?? en attente d'homologation ?
Le Portel St Féminine	D1	6	F11		changement d'installation à faire
St Martin Boulogne Féminine	D1	6	F11		changement d'installation à faire

Pour les équipes ci-dessus, la commission attend un retour du club pour solutionner le problème **avant le 30 août 2019**.

Si aucune évolution, l'équipe sera rétrogradée à la fin de cette saison et ce quel que soit son classement comme cela est prévu dans nos RG et Annexes.

### Accession impossible en juin 2020

club	niveau équipe	Obligation terrain, si accession	classement terrain actuel	Dérogation accordée	remarques
Calais Balzac A	D3	5	6		changement d'installation possible
Vieille Eglise A	D3	5	6		
Longuenesse JS C	D3	5	6		changement d'installation possible
Alquines A	D3	5	6		
Bezinghem A	D3	5	6		travaux en cours
Gout St André A	D3	5	6		
Huby St Leu A	D3	5	6		
Montreuil C	D3	5	6		changement d'installation possible
Ostrohove A	D3	5	6		changement d'installation possible
Guemps A	D6	6	F11		
Ste Marie Kerque A	D6	6	F11		
Nieurlet A	D6	6	F11		
Hucqueliers A	D6	6	F11		

Seninghem A	D6	6	F11		
Vaudringhem A	D6	6	F11	fin 19/20	
Fruges C	D6	6	F11		changement d'installation possible
Nielles les Bléquin C	D6	6	F11		changement d'installation possible
Neufchatel C	D6	6	F11		changement d'installation possible
Le Portel AS A	D6	6	F11		changement d'installation possible
Le Portel GPF B	D6	6	F11		changement d'installation possible
Le Portel US C	D6	6	F11		changement d'installation possible
Le Portel AP C	D6	6	F11		changement d'installation possible
Calais Pt Courgain A	D6	6	F11		changement d'installation possible

Pour les équipes ci-dessus, la commission attend un retour du club pour solutionner le problème **avant le 30 août 2019**.

Si aucune évolution, l'équipe ne pourra accéder au niveau supérieur pour la saison prochaine et ce quel que soit son classement comme cela est prévu dans nos RG et Annexes.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification officielle de la décision contestée (voir procédure : article 152 des Règlements Généraux de notre District).

Le Président  
D. Hary